



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

viandes

Question au Gouvernement n° 3893

Texte de la question

## RACHAT DE MADRANGE

M. le président. La parole est à M. Philippe Folliot, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Philippe Folliot. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, je veux vous parler d'une personnalité aussi discrète que redoutable en affaires. Elle rachète des entreprises à tour de bras pour constituer un véritable empire dans l'agroalimentaire et, aujourd'hui, contrôler les plus grandes marques françaises dans le difficile et concurrentiel secteur de la conserverie-charcuterie-salaison. William Saurin, Garbit, Paul Prédault, Petitjean et bien d'autres, c'est elle ! Son dernier coup d'éclat est le rachat d'un de ses plus gros concurrents, le groupe Madrange qui vient, lui aussi, de tomber dans son escarcelle.

Cette concentration, qui vise à la création d'un champion national pour contrer les géants américains et allemands qui s'attaquent à notre marché n'est pas un mal en soi. Mais à quel prix ?

Dans le Tarn, nous connaissons les méthodes et conséquences des choix industriels de Mme Monique Piffault. Quelques années après le rachat des salaisons Henri Antoine à Lacaune, ce sont 80 emplois qui ont été supprimés au coeur d'une zone de revitalisation rurale, sans compter la dizaine de licenciements en cours dans une autre entité de son groupe en Montagne Noire, à Candoubre, dans le village voisin de Murat-sur-Vèbre. Aujourd'hui, ce sont cinquante-six emplois d'une filiale de Madrange, la Maison du jambon, qui sont menacés à Albi et à la Trivalle.

Monsieur le ministre, l'État est indirectement au capital de la Financière Turenne-Lafayette, société holding du groupe Piffault *via* la Caisse des dépôts et consignations qui contrôle 18 %. Pouvez-vous nous dire précisément quel a été le rôle du CIRI lors du rachat du groupe Madrange par Mme Piffault ?

Par ailleurs, pouvez-vous nous expliquer pourquoi ce rachat a été effectué par une société créée *ad hoc* et non par le groupe Turenne-Lafayette ? Quelles conséquences cela aura-t-il sur le PSE proposé aux salariés de la Maison du Jambon en cours de négociation *a minima*, si l'on en juge selon les dernières propositions de la direction ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur le député, le Gouvernement suit de près la situation du groupe Madrange spécialisé, comme vous l'avez dit, dans les jambons et la charcuterie, à Limoges notamment, mais également sur plusieurs autres sites en France.

M. Patrick Lemasle. Voilà un ministre qui sent le pâté...

M. Éric Besson, *ministre*. Le groupe Madrange a traversé ces derniers mois de graves difficultés, liées notamment à l'impact de la crise financière ainsi qu'à une perte de compétitivité face à ses principaux concurrents. Le groupe a ainsi perdu beaucoup face à Herta ou Fleury Michon, pour ne citer que deux de ses concurrents européens.

L'État s'est mobilisé depuis le début sur ce dossier. Le CIRI a ainsi aidé le groupe Madrange dans sa recherche de repreneur. Du passif public a été également accordé à l'entreprise pour financer sa trésorerie le temps de trouver un repreneur. Ces efforts ont permis d'aboutir à une reprise à l'été 2011 du groupe Madrange par le groupe Turenne-Lafayette qui possède déjà les Jambons Paul Prédault et l'entreprise William Saurin. Cette reprise permet de consolider le secteur de la charcuterie et d'assurer au groupe Madrange une reprise sur des bases saines.

Cela étant, cette reprise conduit à la suppression de 132 emplois sur les 1 200 que comptait le groupe Madrange. Une centaine de postes d'intérimaires est aussi concernée.

Mon cabinet est en lien étroit avec M. Xavier Bertrand sur le suivi de ce plan de sauvegarde de l'emploi. Nous serons extrêmement vigilants à ce que tous les salariés aient un avenir et que des actions de revitalisation soient menées sur les territoires concernés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Folliot](#)

**Circonscription :** Tarn (3<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3893

**Rubrique :** Agroalimentaire

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Industrie, énergie et économie numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er février 2012